H2233

Pintasol jaune oxyde E-WL 21 bouteille à 1 kg

Vente Suisse:
Karl Bubenhofer AG
Hirschenstrasse 26
Postfach
9201 Gossau
Switzerland
+41 71 387 41 41



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.:10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Couleur, Pigment

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH

Rue: Carl-Zeiss-Str. 17-19
Lieu: D-73230 Kirchheim/Teck

Téléphone: +49/(0)7021 / 950090 Téléfax: +49/(0)7021 / 56030

e-mail: info@mixol.de
e-mail (Interlocuteur): Technik@mixol.de
Internet: www.mixol.de
Service responsable: Technik

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24 h) GBK GmbH +49/(0)6132 / 84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mentions de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one, masse de réaction de:

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 2 de 12

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification SGH	•	•		
68920-66-1	Alcohols, C16-18 and C	18-unsatd., ethoxylated		10 - < 15 %	
	500-236-9				
	Skin Irrit. 2, Aquatic Acut	te 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chror	nic 3; H315 H400 H412		
112-02-7	Cetrimonium chloride			< 1 %	
	203-928-6				
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H311 H302 H314 H318 H400 H410				
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one				
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H411				
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)				
		613-167-00-5	01-2120764691-48		
			ye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1 30 H310 H301 H314 H318 H317 H400 H41		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. @0405.B004145 Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 3 de 12

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Jet d'eau pulvérisée, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2), mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser un équipement de protection personnel.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Aucune information disponible.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

stabilité aue stockage: >= 36 mois

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 4 de 12

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Couleur, Pigment

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
55965-84-9	2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle [26172-55-4] et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle [2682-20-4] mélange 3:1 (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	
471-34-1	Carbonate de calcium (alvéolaire)	-	3		VME 8 h	
7631-86-9	Silices amorphes: précipitée (alvéolaire)	-	0,3		VME 8 h	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	.		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	6,81 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,966 mg/kg p.c. /jour
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,2 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,345 mg/kg p.c. /jour
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méth 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	0,02 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	0,04 mg/m³
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,02 mg/m³
Consommateu	ır DNEL, aigu	par inhalation	local	0,04 mg/m³
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,11 mg/kg p.c. /jour
Consommateu	ır DNEL, aigu	par voie orale	systémique	0,09 mg/kg p.c. /jour

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 5 de 12

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	
Milieu enviro	nnemental	Valeur
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	
Eau douce		0,00403 mg/l
Eau douce (r	ejets discontinus)	0,0011 mg/l
Eau de mer		0,000403 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)	0,0011 mg/l
Sédiment d'e	au douce	0,0499 mg/kg
Sédiment ma	rin	0,00499 mg/kg
Micro-organis	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	1,03 mg/l
Sol		3 mg/kg
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)	
Eau douce		0,00339 mg/l
Eau douce (r	ejets discontinus)	0,00339 mg/l
Eau de mer		0,00339 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)	0,00339 mg/l
Sédiment d'e	0,027 mg/kg	
Sédiment ma	rin	0,027 mg/kg
Micro-organis	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,23 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 6 de 12

protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide (Dispersion)

Couleur: jaune
Odeur: sans odour

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle 100 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: > 100 °C

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Température d'inflammation:

non déterminé

non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

Température de décomposition: > 100 °C

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:

Densité:

hydrosolubilité:

non déterminé

miscible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:

Viscosité dynamique:

Non déterminé

Viscosité cinématique:

Non déterminé

Densité de vapeur:

Taux d'évaporation:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

9.2. Autres informations

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 7 de 12

Seuil olfactif: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	AS Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
112-02-7	Cetrimonium chloride						
	orale	ATE	500 mg/kg				
	cutanée	ATE	300 mg/kg				
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-b	enzisothiazo	lin-3-one			
	orale	DL50 mg/kg	670 - 784	Rat	Producteur	OCDE 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Producteur		
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l				
	inhalation (4 h) aérosol	CL50	0,5 mg/l	Rat	Producteur	OPPTS 870.1300	
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)						
	orale	DL50	64 mg/kg	Rat	Producteur		
	cutanée	DL50 mg/kg	92,4	Lapin	Producteur		
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l				
	inhalation (4 h) aérosol	CL50	0,171 mg/l	Rat	Producteur		

Irritation et corrosivité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 8 de 12

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Résultat / évaluation: non irritant. (Lapin)

Méthode: OCDE 404

Le test a été réalisé avec une formulation analogue. (Par analogie)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Résultat / évaluation: non irritant. (Lapin)

Méthode: OCDE 405

Le test a été réalisé avec une formulation analogue. (Par analogie)

Effets sensibilisants

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one, masse de réaction de:

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
112-02-7	Cetrimonium chloride						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0	,08 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata	Producteur	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0	,09 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0 mg/l	,0068		Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 211
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0 mg/l	,155	72 h	Selenastrum capricornutum	Producteur	OCDE 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0	,21 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur	OCDE 215
	Toxicité bactérielle aiguë	(23 mg/l)		3 h	Boue activée	Producteur	OCDE 209
55965-84-9	masse de réaction de: 5- 220-239-6] (3:1); masse (2-méthyl-4-isothiazolin-3-	de réaction de:	5-chlord	-2-méth			iazol-3-one [no CE
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0 mg/l	,004		Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(7,92 mg/l)		3 h	Boue activée	Producteur	OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 9 de 12

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation		•		
112-02-7	Cetrimonium chloride				
	OECD 301B	93,5 %	28	Producteur	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
112-02-7	Cetrimonium chloride	3,08
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)	-0,71 - 0,75

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
112-02-7	Cetrimonium chloride	70,8		Producteur
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisot hiazolin-3-one	6,62	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	Producteur
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)	3,6		Producteur

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Code du produit: PES64 Date de révision: 2.04.2020 Page 10 de 12

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 11 de 12

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated; masse de réaction de:

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

2004/42/CE (COV): < 88 %

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des

jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation

professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Ordonnance sur la protection de l'air I: 71 classe 3: Substances organiques sous forme de gaz, de vapeur or

71 classe 3: Substances organiques sous forme de gaz, de vapeur ou de particules avec le débit massique >= 3,0 kg/h: max. conc. 150 mg/m³

Portion: < 14 %

Ordonnance sur la protection de l'air II: 71 classe 1: Substances organiques sous forme de gaz, de vapeur ou de

particules avec le débit massique >= 0.1 kg/h: max. conc. 20 mg/m³

Portion: < 0,1 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Rempl. la vers.: 10.10.2019 PINTASOL® Jaune oxyde E-WL21

Date de révision: 2.04.2020 Code du produit: PES64 Page 12 de 12

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

Mortel par contact cutané.

Toxique par contact cutané.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Mortel par inhalation.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one, masse de réaction de:

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)